

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHALLENGE EXPERTISE NOUVELLE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

Ananeraie vers la banque SGBCI, Lot 1219, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHALLENGE EXPERTISE

NOUVELLE »

Objet :

- Travaux de génie civil
- Electrification rurale
- Bâtiments et travaux publics
- Fourniture de matériels informatiques
- Fournitures de bureau et papeterie
- Imprimerie
- Travaux d'assainissement
- Expertise industrielle et formation
- Commercialisation de produits pétroliers
- Transport

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
Ananeraie vers la banque SGBCI, Lot 1219, Ilot 48

Dirigeant(s) M DIOMANDE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00743 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10183/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

